

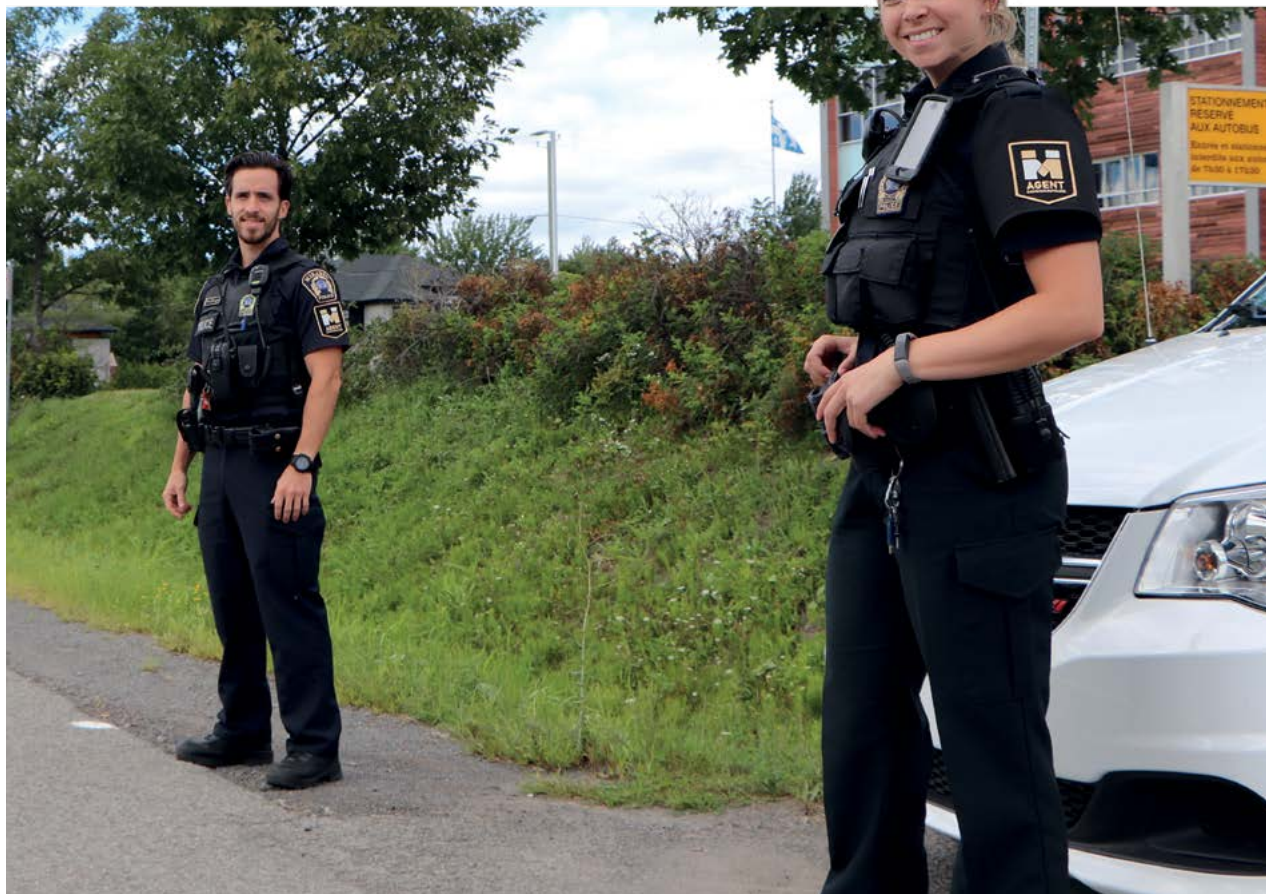
MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 18

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Août 2022



Une rentrée scolaire en toute sécurité !

La sécurité aux abords des écoles étant une priorité, le Service de police de Mirabel s'efforce de sensibiliser la population à l'enjeu. Avec l'opération « Rentrée scolaire 2022-2023 », qui s'est tenue le 29 août pour les écoles du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI), et le 31 août pour les écoles du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN), le Service de police assure que le retour à l'école de tous les jeunes se déroule sans incident.

En étant présents sur les lieux avant le début des classes et lors du retour à la maison, les policiers utilisent une approche préventive pour sensibiliser les usagers de la route sur la sécurité aux abords des zones scolaires. Cependant, les policiers déploient aussi des actions répressives afin d'assurer le respect de la signalisation, le tout dans le but d'assurer la sécurité des élèves non seulement lors de la rentrée scolaire, mais également durant toute l'année.

Les objectifs de l'opération annuelle sont d'assurer aux élèves une rentrée scolaire sécuritaire; de sensibiliser les automobilistes à l'importance du respect de la signalisation dans les zones scolaires afin qu'aucun événement malheureux ne se produise; de sensibiliser les automobilistes au respect du travail des brigadiers scolaires, afin notamment d'assurer leur sécurité et de diminuer les comportements nuisant à la sécurité de tous.

Mirabel à l'école, à pied ? J'embarque !

La Ville profite de l'occasion pour rappeler que se rendre à l'école à pied ou à vélo devrait être privilégié. Cela permet de réduire la circulation automobile aux abords des écoles, ce qui augmente la sécurité des marcheurs et des cyclistes et favorise également de saines habitudes de vie en pratiquant le déplacement actif.

À Mirabel...

On **M** la sécurité de nos écoliers!

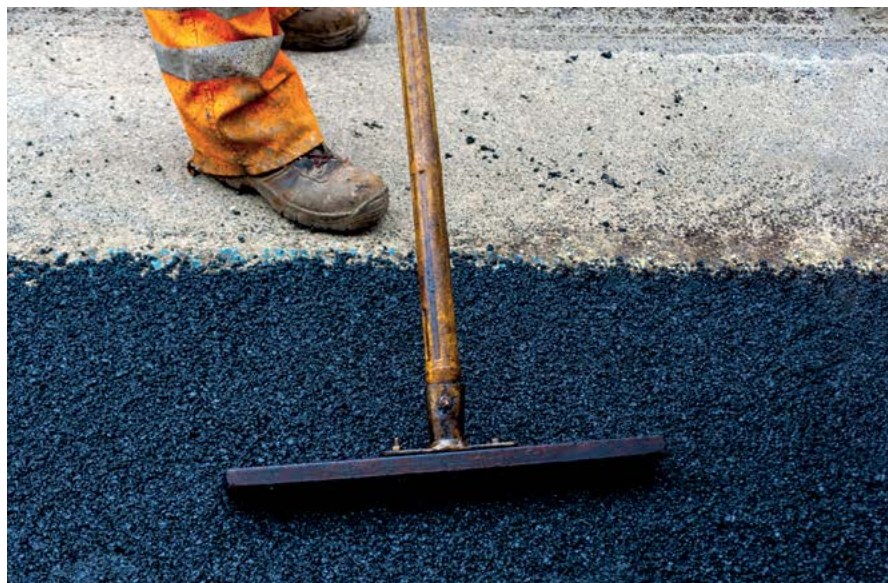


À
L'INTÉRIEUR

Programmation automne de la bibliothèque

RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | IMPRESSION Hebdo Litho | PHOTO Image-13, Clair Obscur, Photographie Fortin | DISTRIBUTION Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | TÉLÉPHONE 450 475-8653
SITE INTERNET www.mirabel.ca | COURRIEL communications@mirabel.ca | DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec | TIRAGE 28 418 exemplaires





TRAVAUX ROUTIERS DANS LE SECTEUR DE SAINT-CANUT

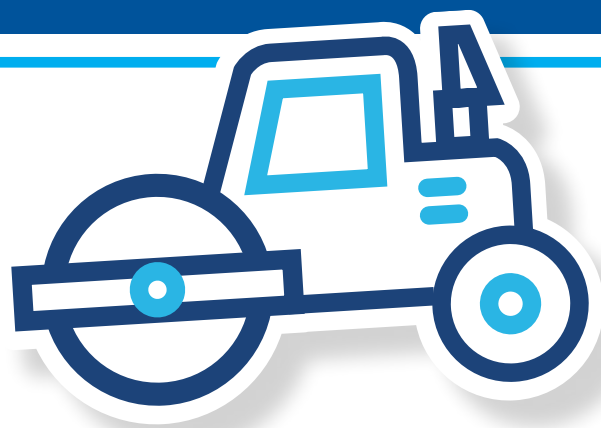
La seconde phase des travaux de réaménagement et de réfection du chemin Saint-Simon et de la route 158 se déroulera jusqu'au début du mois d'octobre. Celle-ci inclura des travaux de nuit qui se termineront le 8 septembre.

Objectifs des travaux

- Aménagement de voies de circulation, de voies de virage exclusives, de pistes cyclables, de trottoirs, d'îlots centraux et d'éclairage de rue.
- Modification des feux de circulation existants à l'intersection du chemin Saint-Simon et de la route Sir-Wilfrid-Laurier (158).
- Ajout de nouveaux feux de circulation à l'intersection du chemin Saint-Simon et de la rue Henri-Piché.
- Modification des réseaux d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'aqueduc.

Entraves pour la phase 2

- Maintien d'une voie de circulation par direction lors des périodes de pointe de circulation (entre 5 h et 9 h et entre 15 h et 19 h).
- Maintien de la circulation en alternance sur une voie de circulation en dehors des périodes de pointe de circulation.



Travaux sur la montée Sainte-Marianne

Depuis le 8 août dans les secteurs du Domaine-Vert Nord et du Domaine-Vert Sud, des travaux ont lieu sur la montée Sainte-Marianne pour permettre la réfection de la surface de roulement et l'amélioration du drainage pluvial. Par conséquent, la montée Sainte-Marianne sera fermée jusqu'à la fin octobre 2022, entre le chemin Notre-Dame et le chemin de la Côte-Nord.

Le chemin de détour se fait par la montée Sainte-Henriette.

Des signaleurs seront sur place aux extrémités de la montée Sainte-Marianne pour assurer une circulation fluide et pour informer les usagers.

La Ville remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Pour la sécurité de tous, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Pétanque Mirabel fête ses 20 ans !



Première rangée de gauche à droite : les membres du conseil d'administration Mme Doris Guénette — secrétaire, Mme Nicole Désilets — directrice, M. Daniel Sney — vice-président, M. André Baribeau — président, Mme Doris Mimeault — trésorière, M. Jean-Pierre Trépanier — directeur et M. Réjean Boutin — directeur.

Présents dans la deuxième rangée : M. Michel Turmel — directeur, Mme Diane Vincent — directrice, M. Jean-Guy Keppens — directeur, M. Gilles Pépin — directeur et M. Pierre-Luc Richard — directeur.



Fermetures pour la fête du Travail

Les bureaux administratifs, les écocentres, les bibliothèques et les îlots jeunesse de Mirabel seront fermés le 5 septembre.



PROGRAMMATION D'AUTOMNE ET RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE

Vous êtes membre chez Concept Action 55+ depuis septembre 2021 ?

Vous pouvez renouveler dès maintenant votre carte de membre !

La programmation d'automne est maintenant disponible sur le site Web conceptaction55.com. Vous avez jusqu'au 5 septembre pour vous inscrire !

Vous voulez devenir bénévole chez Concept Action 55+ ? Allez rencontrer les membres de l'équipe !

17500, rue du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier, J7J 1V7 / 450 475-2045

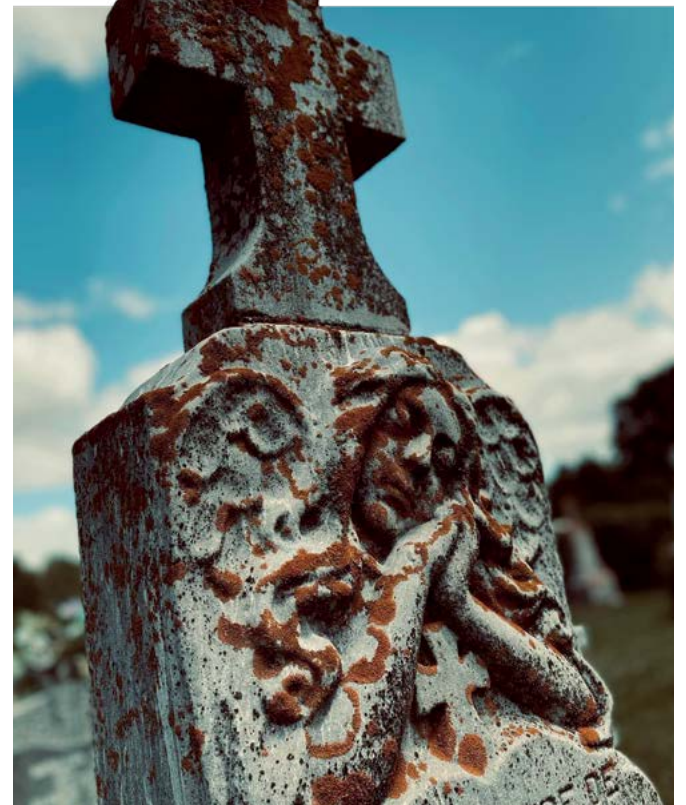


Célébrer la rentrée scolaire avec *Mamans en forme* à Mirabel

Pour célébrer la rentrée scolaire, le comité *Mamans en forme à Mirabel* invite les mères mirabelloises à participer à son défi de 21 jours qui a débuté le 22 août dernier.

Tout au long des 21 jours, les mamans intéressées pourront participer à des activités physiques spécialement réfléchies pour les aider à garder la forme et démarrer l'année scolaire du bon pied. Le 17 septembre, de 11 h à 17 h, le comité tiendra un barbecue pour les familles.

Pour participer aux activités et pour s'inscrire au barbecue, visitez la page Facebook du comité *Mamans en forme à Mirabel* ou écrivez à mamandemirabel@gmail.com pour plus de détails.



Fête du cimetière dans le secteur de Sainte-Scholastique

Le dimanche 18 septembre 2022, la paroisse de Sainte-Scholastique honorera ses défunts à l'occasion de la Fête du cimetière. Une messe sera célébrée à l'église de Sainte-Scholastique à 10 h 30 et une courte cérémonie aura ensuite lieu au cimetière vers midi.

L'ancienne paroisse de Saint-Hermas, maintenant annexée à la paroisse de Sainte-Scholastique, honorera également ses défunts par une messe qui sera célébrée exceptionnellement à l'église de Saint-Hermas, le dimanche 11 septembre 2022, à 11 h.

Ces célébrations sont réalisées en collaboration avec le Comité de mise en valeur de Sainte-Scholastique.



De gauche à droite : M. Richard Tanguay — président du conseil d'administration de la Caisse de Mirabel, M. Serge Guérin — directeur général de la Caisse de Mirabel, M. Bernard Girard — administrateur de la Caisse de Mirabel, M. Patrick Charbonneau — maire de Mirabel, MM. Eric Desjardins et Jacques Bellerose — administrateurs de la Caisse de Mirabel et Mme Émilie Derganc — conseillère municipale.

De l'ombre à la plage du lac Meilleur !

Le 12 août dernier, huit parasols de type palapa ont été inaugurés pour bonifier l'aménagement du lac Meilleur dans le secteur de Saint-Augustin. Pour l'occasion, des activités ludiques étaient proposées au voisinage ! Une vingtaine de familles se sont déplacées pour célébrer et profiter des nouveaux parasols.

L'inauguration a eu lieu en présence du maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, de Mme Émilie Derganc, conseillère municipale, de membres de l'Association des propriétaires du lac Meilleur et d'administrateurs de la Caisse Desjardins de Mirabel qui a offert les fonds qui ont servi à financer le projet.



L'automne 2022 à la Maison de la famille

La Maison de la famille de Mirabel a lancé sa programmation automnale ! À l'affiche, des activités pour toute la famille ! Les personnes intéressées peuvent consulter l'horaire et la description des activités sur la page Web famillemirabel.com.



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Mirabel, Ville nourricière

Les entreprises prospères et responsables représentent le second des cinq ingrédients essentiels au développement d'une Ville nourricière et qui sont proposés par Vivre en ville.

Les producteurs et les transformateurs alimentaires sont à la base de tout système alimentaire efficient. Il est donc important de créer des réseaux de solidarité entre producteurs et transformateurs pour ainsi dynamiser les interactions entre les différents acteurs locaux et diminuer la dépendance à l'importation et le risque d'approvisionnement.

Un système alimentaire durable repose également sur la transformation responsable des aliments, grâce à des innovations technologiques et sociales. Pour ce faire, les producteurs et les entreprises de transformation alimentaire ont besoin de soutien, autant financier que technique.

Démarche
soutenue par :

PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada Québec



Journées de l'animation

La Ville remercie ses animateurs et animatrices

Dans le cadre des Journées de l'animation 2022, qui se tenaient du 2 au 4 août, la Ville tient à souligner l'engagement précieux et les efforts des animateurs, des accompagnateurs et des responsables qui ont travaillé dans les camps de jour cet été, de même que ceux des animateurs et des intervenants qui travaillent dans les parcs et les îlots jeunesse de la Ville.

Tous les jours, ces derniers ont offert le meilleur d'eux-mêmes et ont déployé énormément d'énergie pour faire vivre des expériences enrichissantes aux petits et aux plus grands. Pendant tout l'été, la magie était au rendez-vous dans les camps de jour ainsi que lors de l'animation dans les parcs, puisque les animateurs ont su mettre à profit leur créativité, leur imagination et leur débrouillardise pour créer des souvenirs mémorables.

De tout coeur, merci à vous tous!

On **M**
reconnaître
nos employés!

15 ans de service

Annie Plasse

Adjointe administrative
Service de la bibliothèque

5 ans de service

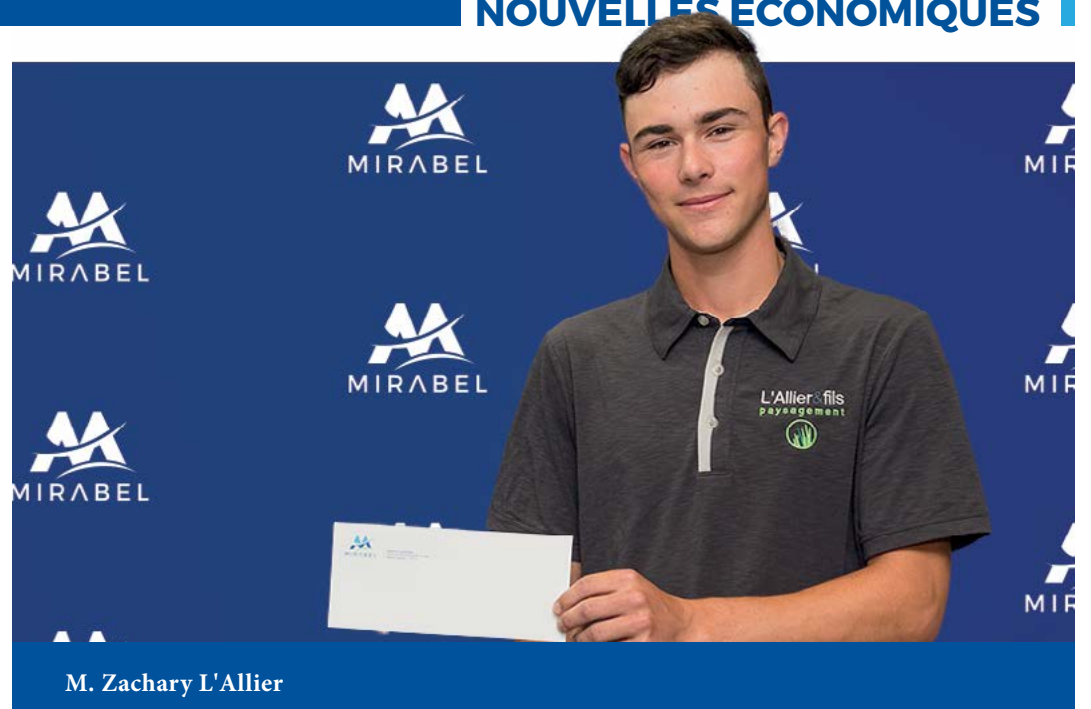
Nancy Laforce

Technicienne en documentation
Service de la bibliothèque

Merci!



M. Daniel Gagné (gauche) et M. François Juneau (droite), accompagnés de la mairesse suppléante Mme Francine Charles



M. Zachary L'Allier

Deux nouveaux mentors pour les entrepreneurs à Mirabel !

La cellule mirabelloise du Réseau Mentorat est heureuse d'accueillir deux nouveaux membres qui pourront utiliser leurs connaissances et leurs expériences pour accompagner et conseiller les entrepreneurs de Mirabel.

M. Daniel Gagné, vendeur et réparateur d'électroménagers, et M. François Juneau, enseignant-dentiste, se joignent à l'équipe et contribueront aux efforts du Réseau Mentorat.

Pour voir l'équipe de mentors : mirabel.ca/mentorat

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mirabel économique au 450 475-2110 ou par courriel à info@mirabeleconomique.ca.

Mirabel encourage un jeune entrepreneur

Dans le cadre du volet jeunesse du Fonds d'aide aux entreprises (FAE), Mirabel économique est fière d'octroyer une aide financière au jeune Mirabellois Zachary L'Allier, âgé de 17 ans, pour le démarrage d'une entreprise en aménagement et en entretien paysager.

L'entreprise, nommée L'Allier Fils, est spécialisée en tonte de pelouse et taille de cèdres. Elle offre aussi l'épandage de compost, le déchaumage, le grattage des terrains en bordure de rue au printemps, l'épandage de terre, l'arrachage de haie, la plantation de haie, l'entretien de platebandes, la fermeture des terrains à l'automne, selon les besoins.

À la fin du mois d'août, Zachary débutera des cours pour obtenir un diplôme d'études professionnelles en élagage au Centre de formation horticole de Laval. Ce cours lui permettra d'élargir éventuellement l'éventail de ses services.

MEMBRE DU

RÉSEAU MENTORAT

ENTREPRENDRE. PARTAGER. RÉUSSIR.

On vous aide à focaliser sur vos objectifs !

Être mentoré permet d'accélérer son développement en tant qu'entrepreneur tout en permettant de prendre du recul, de mieux évaluer ses options et de prendre des décisions éclairées.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mirabel économique au 450 475-2110 ou à info@mirabeleconomique.ca.

RÉSEAU MENTORAT

ENTREPRENDRE. PARTAGER. RÉUSSIR.

3 heures par mois qui ont de l'impact !

Plus que jamais, nos entrepreneurs ont besoin de vous !

MIRABEL AIDE SES ENTREPRISES À DÉMARRER !

Le 18 août dernier, dans le cadre du volet démarrage d'entreprise du Fonds d'aide aux Entreprises (FAE), Mirabel économique a attribué des subventions à des promoteurs dont les entreprises font affaire à Mirabel. Les chèques ont été remis par la mairesse suppléante, Mme Francine Charles.



Miguel Lécuyer; Sapré Charles Traiteur

SAPRÉ CHARLES TRAITEUR S.E.N.C

Sapré Charles Traiteur est une entreprise dirigée par Charles Fugère et Miguel Lécuyer. Passionnés de cuisine, ils ont créé l'entreprise en 2020 et ont cherché à se démarquer en se spécialisant dans les viandes sauvages du terroir québécois. En plus de faire le tour des festivals et événements avec leur camion de nourriture de rue, ils ont ouvert un bistro en mars 2022 sur le site aéroportuaire de Mirabel.



Myriam Tieba Ouattara; Boisson Brut

BOISSONS BRUT INC.

Boissons Brut est une entreprise fondée par Myriam Tieba Ouattara et produisant des boissons africaines non alcoolisées aux saveurs métissées et uniques dérivées de plantes, de fruits sauvages et de racines. En plus de conférer aux boissons leur goût délicieux, les principaux ingrédients favorisent le bien-être émotionnel. Trois saveurs sont produites et offertes dans des bouteilles en verre au format triple « shot » de 200 ml.

Formations offertes aux entrepreneurs par Mirabel économique



Avec la participation financière de :



FORMATIONS 2022-2023 OFFERTES AUX ENTREPRENEURS EN AFFAIRES OU EN DEVENIR

1. Développer une marque à votre image.....	20 septembre 2022
2. Initiation à la comptabilité.....	27 septembre 2022
3. Initiation à la tenue de livres et registres (Excel).....	4 octobre 2022
4. La fiscalité simplifiée (2/2).....	11 et 13 octobre 2022
5. Taxes TPS et TVQ.....	18 octobre 2022
6. Comment lire et analyser ses états financiers.....	25 octobre 2022
7. Le coût de revient pour prendre des décisions éclairées.....	1 novembre 2022
8. Comment se mettre en valeur.....	8 novembre 2022
9. Performer en marketing numérique.....	15 novembre 2022
10. Performer sur les médias sociaux.....	22 novembre 2022
11. Rédiger des infolettres performantes.....	29 novembre 2022
12. Techniques de vente.....	6 et 8 décembre 2022
13. Élaboration d'un plan stratégique (SWOT).....	13 décembre 2022
14. Technique de réseautage.....	17 janvier 2023
15. Marketing de base.....	24 janvier 2023
16. Les aspects légaux.....	31 janvier 2023
17. Gestion du temps.....	7 février 2023
18. L'intelligence émotionnelle : l'art de se gérer avant de gérer les autres !.....	14 février 2023
19. Prise de décision efficace.....	21 février 2023
20. Comment utiliser Quickbooks.....	28 février 2023
21. Rendre visible localement son entreprise sur Internet.....	7 mars 2023
22. Identifier l'ADN de son entreprise, des bases solides pour votre communication.....	14 mars 2023
23. La puissance de la mission et vision d'entreprise.....	28 mars 2023
24. Mieux embaucher.....	11 avril 2023
25. Se développer comme dirigeant d'entreprise.....	18 avril 2023
26. La motivation personnelle – ça commence par soi.....	25 avril 2023
27. Comment LinkedIn peut améliorer vos affaires.....	9 mai 2023
28. Créez des vidéos efficaces pour vos réseaux sociaux.....	16 mai 2023

Cours de 3 h (9 h à 12 h) en présentiel ou par visioconférence (à moins d'avis contraire). Formulaire d'inscription, description des cours et modalités de paiement disponibles sur le site Internet : mirabel.ca/entrepreneurs. Renseignements au fdion@mirabeleconomique.ca ou au 450-475-2110.

Inscription à partir du mardi, 6 septembre 2022 (aucune inscription par téléphone)

Durée : 3 heures, de 9 h à 12 h

Clientèle : Les formations s'adressent en priorité aux personnes en démarrage d'entreprise et aux travailleurs autonomes, mais s'adressent également aux petites entreprises déjà démarrées et à toute personne désirant approfondir ses connaissances.

Lieu : **Visio-conférence** ou au centre culturel du complexe du Val-d'Espoir, au 17700, rue du Val-d'Espoir, secteur de Saint-Janvier.

NOTE : Les cours se donneront en visio-conférence (à moins d'avis contraire). Aucun cours ne sera annulé ou remboursé en raison de la COVID.

Coût : 35 \$ par cours (70 \$ pour les cours qui se donnent en 2 parties)
Participants : 8 à 35 personnes (virtuel ou présentiel)

Reconnaissance : Attestation de participation

Les frais d'inscription sont payables :

- **EN PERSONNE**, au Service Mirabel économique, au 17690, rue du Val-d'Espoir, secteur de Saint-Janvier, avec votre formulaire d'inscription dûment complété **ET** votre paiement par chèque libellé à VILLE DE MIRABEL ou en argent comptant;
- **PAR LA POSTE**, à : Mirabel économique, 17690, rue du Val-d'Espoir, C.P. 1140, Mirabel, Québec, J7J 1A1 (enveloppe incluant votre formulaire d'inscription dûment complété **ET** un chèque libellé à VILLE DE MIRABEL).
- **PAR VIREMENT INTERAC** (les directives suivront par courriel quand la case PAIEMENT INTERAC est cochée sur le formulaire).

Conservez une copie du formulaire d'inscription et des directives pour vos dossiers.

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le secrétariat de Mirabel économique, au 450 475-2110, ou par courriel, à fdion@mirabeleconomique.ca.

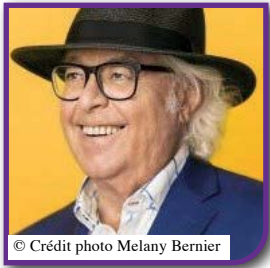
Aucune réservation ou inscription par téléphone - Votre inscription est validée lorsque le ou les cours sont payés.



Événements

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

16 ans et plus



Le chat rebelle

MARIO LIRETTE, auteur et animateur de radio

Je suis un chat, bien sûr, mais certainement pas de ruelle. Ma ruelle à moi, c'était le fond de cour où je suis né, le 7620 rue Notre-Dame Est, à Longue-Pointe. Plus tard, j'ai longé les rues et les boulevards des grandes villes. Je suis resté un chat, mais de rue, de boulevard et de fond de cour. Comment ? À la lumière du jour et non la nuit quand je suis gris. Laissez-moi vous raconter !

Le mercredi 12 octobre, à 19 h



Bon vivant !

MARC HERVIEUX, chanteur lyrique (ténor) et artiste polyvalent

Épicurieux, Marc Hervieux, ce bon vivant, nous fait connaître son histoire, ses mélodies, ses recettes et ses passions... à travers cet amour de la table qu'il fusionne avec celui de la musique. Après son premier livre *Bon vivant !*, laissez Marc Hervieux vous présenter son second opus et quelques anecdotes inédites dans cette conférence d'une heure en toute simplicité.

Le mercredi 19 octobre, à 19 h

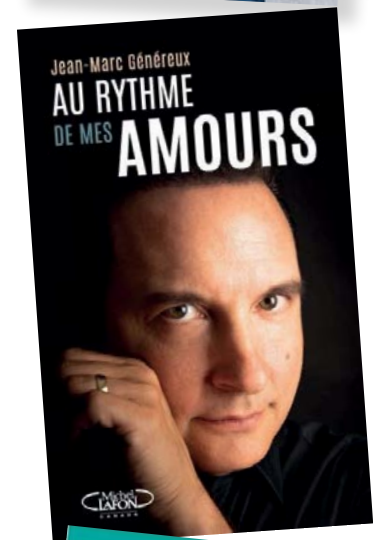


Au rythme de mes amours

JEAN-MARC GÉNÉREUX, danseur professionnel et chorégraphe

J'ai toujours dit que la vie est une danse, que l'on essaie du mieux que l'on peut d'en être le meneur. L'important c'est de suivre le rythme... et le vrai Rythme c'est « l'amour qui le dicte ». Je vous amène sur « Mon parcours » qui est totalement atypique, mais pourtant je suis un gars plus que normal. Donc on peut dire le « Parcours extraordinaire d'un gars bien ordinaire ».

Le mercredi 26 octobre, à 19 h



As-tu réglé ça ?

DANY PROVOST, actuaire et fiscaliste de formation

Actuaire et fiscaliste de formation, Dany Provost rédige notamment la chronique *À vos affaires* dans le journal *Les Affaires*. Il est aussi l'auteur du livre *As-tu réglé ça ?* dans lequel il est déterminé à nous faire prendre nos affaires en main. Il mise sur l'humour absurde pour nous inciter à accueillir ses conseils de pro.

Le mercredi 2 novembre, à 19 h



Cartes postales de mon Québec gourmand

HÉLÈNE LAURENDEAU, nutritionniste spécialiste des communications

Sous forme de cartes postales, Hélène parcourt le Québec à la découverte de producteurs passionnés et d'aliments locaux qui font le bonheur des gourmands !

Quelques sujets abordés :

- où voir, boire et goûter des spécialités québécoises;
- zoom sur nos canneberges, asperges, fromages, noix, homards et autres délices;
- petit mode d'emploi pour manger local;
- démêler les appellations réservées et les logos.

Le mercredi 23 novembre, à 19 h



Le passé catholique du Québec : riche patrimoine ou héritage encombrant ?

ISABELLE MATTE, anthropologue et conférencière

Beaucoup se demandent quelle place devrait occuper le catholicisme, religion historique de la majorité canadienne française, dans l'espace public. Cette présentation porte un regard anthropologique sur les grandes périodes de l'histoire religieuse catholique du Québec.

Le mercredi 30 novembre, à 19 h



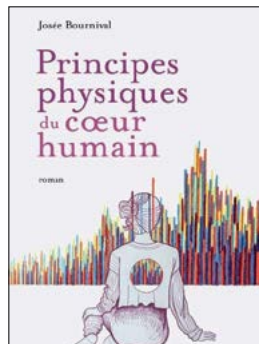
Rencontres avec
des écrivains

16 ans et plus

Rencontre avec des écrivains



© Crédit photo Karine Audet



JOSÉE BOURNIVAL, autrice

Josée Bournival est originaire de la Mauricie. Sa crinière rousse a été aperçue pendant des années à l'émission matinale *Salut Bonjour* de TVA. Elle a troqué les plateaux de télévision pour l'écriture au milieu de la trentaine.

Sa série best-seller *Bébé boum* (Hurtubise, 2013 à 2016) a connu un beau succès critique et commercial en plus d'être publiée à l'étranger. Elle est également l'autrice de *Principes physiques du cœur humain* (Hurtubise, 2021). L'automne 2022 marquera les débuts de Josée comme autrice jeunesse avec la série fantastique *Zalou*.

Le mercredi 5 octobre, à 19 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER



Les *Bô* livres

Offrez-vous un moment de détente et de partage avec notre animatrice, en venant feuilleter les plus beaux livres de la bibliothèque.

À chaque rencontre, des livres différents seront présentés.

Durée : deux heures, entre 13 h 30 et 15 h 30
Arrivez à l'heure qui vous convient.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE

LES JEUDIS

SECTEUR DE SAINT-CANUT

29 SEPTEMBRE

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

27 OCTOBRE

24 NOVEMBRE

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

13 OCTOBRE

10 NOVEMBRE

Café disponible sur place. ☕

Les



POUR LES 4 À 12 ANS

Avec vos enfants, venez feuilleter les livres d'animation les plus spéciaux de la bibliothèque, en compagnie de notre animatrice. Faites-leur découvrir des livres amusants et uniques en leur genre.

Durée : deux heures, entre 13 h 30 et 15 h 30.
Arrivez à l'heure qui vous convient.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE

La supervision et la participation du parent est nécessaire tout au long de l'activité.

Le samedi 1^{er} octobre,
à SAINT-CANUT

Le samedi 29 octobre,
au DOMAINE-VERT NORD

Le dimanche 13 novembre,
à SAINT-AUGUSTIN

Le dimanche 27 novembre,
à SAINT-JANVIER



Mirabellois
recherchés

16 ans et plus

Usure de compassion : jusqu'où aller sans se brûler ?

MADELEINE FORTIER, conférencière

Lorsqu'on aide les autres, on peut aller parfois jusqu'à s'oublier, s'épuiser, et risquer de souffrir d'usure de compassion. Cette conférence a pour objectifs de vous sensibiliser à l'usure de compassion et de vous donner des outils pour que vous puissiez vous en protéger.

Le mercredi 9 novembre, à 19 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER



Soirées de jeux en famille

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

POUR LES 6 À 15 ANS

Venez jouer en famille à toute une gamme de jeux de société spécialement choisis pour vous. Vous aurez la chance de découvrir nos nouveautés. Des grignotines et des breuvages seront disponibles sur place. Un jeu de société à gagner pour les participants à chacune des soirées !

Durée : trois heures, entre 18 h et 21 h. Arrivez à l'heure qui vous convient.

Le vendredi 14 octobre, entre 18 h et 21 h

Le vendredi 11 novembre, entre 18 h et 21 h



Spectacle

SECTEUR DE SAINT-JANVIER



POUR LES 3 À 7 ANS

Vive l'hiver !

Présenté par Gribouille Bouille

Noël s'en vient à grands pas ! C'est le temps idéal pour bricoler... et lire. Pour l'occasion, Gribouille Bouille t'attend à la bibliothèque avec des histoires et des chansons pleines de magie et de flocons.

Le mercredi 7 décembre, à 18 h 30
SECTEUR DE SAINT-JANVIER



La nuit des toutous

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Du 14 au 20 novembre 2022

7^e édition



POUR LES 2 À 6 ANS

Pendant la *Grande Semaine des tout-petits*, les enfants de 2 à 6 ans sont invités à vivre une expérience originale en laissant leur toutou (petite ou moyenne taille) passer la nuit à la bibliothèque. Une fois le soir venu, que feront-ils ? Un observateur secret prendra des photographies et les mettra sur le portail de la bibliothèque.

Pourras-tu reconnaître le tien ?

- **Quand laisser son toutou ?** Du 6 au 16 novembre.
- **Où laisser son toutou ?** À l'une de nos six bibliothèques.
- **Quand a lieu la grande fête des toutous ?** Dans la nuit du 18 novembre.
- **Quand revenir chercher son toutou ?** Dès le 25 novembre dans votre succursale.

À gagner : Tirage au sort d'un ensemble cadeau comprenant plusieurs livres.



LES JEUX LIBRES

LES SAMEDIS ET DIMANCHES
du 10 septembre au 11 décembre
pendant les heures d'ouverture.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE



À l'exception des samedis suivants :

Saint-Canut : 1^{er} octobre
Saint-Augustin : 25 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 23 octobre



CUISI-MOTS Activité virtuelle Zoom

POUR LES 6 À 12 ANS

De la maison, participez à trois ateliers culinaires ludiques ayant pour but de sensibiliser les enfants à l'importance de savoir lire pour bien manger.

Boulettes délicieuses : Samedi 15 octobre, de 15 h 30 à 16 h 15

Poisson croustillant : Samedi 5 novembre, de 15 h 30 à 16 h 15

Gâteau fruité : Samedi 26 novembre, de 15 h 30 à 16 h 15

À GAGNER !

À chaque atelier, une carte-cadeau d'une valeur de 25 \$ chez IGA sera tirée parmi les familles participantes.

POUR PARTICIPER

- Avoir le matériel informatique nécessaire : portable ou tablette avec caméra, micro, connexion Internet et application Zoom.
- Être en mesure de se procurer les ingrédients pour la recette.
- Vous trouverez les fiches des recettes et ingrédients en version papier au comptoir ou en version électronique sur notre portail, dans la page de l'activité.



Visite du père Noël

VIENS RENCONTRER LE PÈRE NOËL
À LA BIBLIOTHÈQUE !



Accompagné de son lutin préféré,
le père Noël descend du pôle Nord
pour te voir !

Tu pourras lui parler de tes souhaits
pour Noël.

Il aimerait bien savoir quels sont tes
livres préférés !

Lors de l'activité, les enfants et les
parents recevront un coupon de tirage.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE

**Le dimanche 11 décembre,
de 10 h à 13 h**
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

À GAGNER !

Un ensemble de livres de Noël à gagner
pour les jeunes qui visitent le père Noël.

POUR LES PARENTS

Possibilité de gagner un prix en répondant
correctement à la question spéciale de Noël.

Une carte-cadeau de 40 \$ chez un libraire.





Modalités d'inscription au Programme Adulte :

Les Bô livres :

- Aucune inscription

Événements, Mirabellois recherchés et Un écrivain à la bibliothèque :

- Tous les participants doivent s'inscrire.

Modalités d'inscription au Programme Familial

Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un parent est requise en tout temps sur les lieux de l'activité.

Les jeux libres, La visite du père Noël, La Nuit des toutous et les WOW ! :

- Aucune inscription

Soirées de jeux en famille :

- Tous les participants doivent s'inscrire, adultes et enfants.

Les p'tites histoires, Il était une histoire, Spectacle :

- Seuls les enfants doivent être inscrits à l'activité. L'âge prévu pour assister à l'activité doit être respecté.
- Un seul parent accompagnateur par famille.

Ateliers de La Fabrique :

- Une seule inscription par enfant est requise pour assister à un bloc d'ateliers en entier.
- L'inscription doit se faire avant la tenue du premier atelier.
- Seuls les enfants doivent être inscrits à l'activité. L'âge prévu pour assister à l'activité doit être respecté.
- Un seul parent par famille pourra accompagner le ou les enfants inscrits.

Cuisi-Mots :

Activité virtuelle via la plateforme Zoom

- Une seule inscription par famille au nom de l'enfant.
- Respecter les prérequis suivants.
- Être en mesure de se procurer les ingrédients pour la recette.
- Avoir le matériel informatique nécessaire : portable ou tablette avec caméra, micro, connexion Internet et application Zoom.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

► SECTEUR DE SAINT-JANVIER

17710, rue du Val-d'Espoir • 450 475-2011

Lundi	10 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 20 h
Samedi	10 h à 16 h 30
Dimanche	10 h à 16 h 30

► SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

15005, rue des Saules • 450 475-6558

Lundi	10 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 17 h 30
Samedi	10 h à 16 h 30
Dimanche	10 h à 16 h 30

► SECTEUR DE SAINT-CANUT

9950, boul. de Saint-Canut • 450 475-2123

Lundi	10 h à 20 h
Mardi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	10 h à 16 h 30
Dimanche	10 h à 16 h 30

► SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD

17530, rue Jacques-Cartier • 450 475-2059

Lundi	16 h à 20 h
Mardi	16 h à 20 h
Mercredi	16 h à 20 h
Jeudi	16 h à 20 h
Vendredi	10 h à 13 h
Samedi	13 h à 16 h 30
Dimanche	13 h à 16 h 30

► SECTEUR DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Bibliothèque Rita-Léonard-Lafond
9975, rue Saint-Vincent • 450 475-2057

Mardi	13 h à 17 h et 18 h à 20 h
Jeudi	16 h à 20 h
Samedi	13 h à 16 h 30

► SECTEUR DE SAINT-BENOÎT

9020, rue Dumouchel • 450 475-2073

Mardi	15 h 30 à 20 h
Jeudi	15 h 30 à 20 h
Dimanche	13 h à 16 h 30

DÈS LE 4 SEPTEMBRE

NOUVEL HORAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR DE SAINT-BENOÎT

Mardi, de 15 h 30 à 20 h
Jeudi, de 15 h 30 à 20 h
Dimanche, de 13 h à 16 h 30



BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL

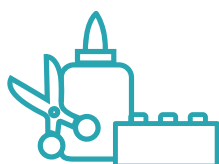
Début des inscriptions: mercredi 31 août 2022, à 10 h



À LA BIBLIOTHÈQUE, ON JOUE!



Jeux de société
pour jouer
en famille sur place.



Jeux libres
les samedis
et dimanches.



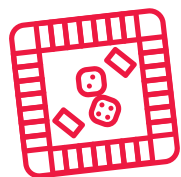
Tablettes
Applications ludiques
et éducatives sur place.



Jeux vidéo
Collection de jeux vidéo
disponibles pour emprunt.



**Jeux spécialisés
et salle sensorielle
pour les besoins
particuliers**



**Grandes
soirées de jeux**
Soirées thématiques
pour toute la famille!



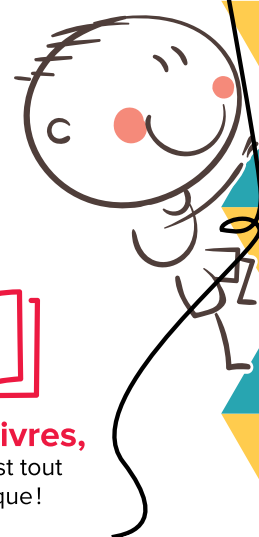
**Trousses
didactiques**
Jeux d'aide à
l'apprentissage.
Lecture et écriture.



Animations
Ateliers, jeux, spectacles,
club d'été, etc.



... et des livres,
puisque c'est tout
aussi ludique!



Communiquez avec nous pour connaître les disponibilités spécifiques à chaque bibliothèque.
450 475-2011 | biblio@mirabel.ca | mirabel.ca/biblio

Le jeu, on prend ça au sérieux.



BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL
mirabel.ca/biblio



LA FABRIQUE

À la Fabrique, on crée des connaissances et des idées que l'on partage. On fait vivre des expériences par le livre et le jeu.

Chaque atelier se déroule par une session. On s'inscrit donc pour toutes les activités de la session afin de vivre l'activité avec le même groupe du commencement jusqu'à la fin (de A à Z).

Les ateliers changent au gré des saisons et sont offerts en alternance dans les différents secteurs, ponctués de nouveautés.



AU FIL DU LIVRE

UNE SESSION DE 5 ATELIERS DE 1 h 15

SESSIONS POUR LES 6 À 9 ANS

(équivalent de la 1^{ère}, 2^e et 3^e année du primaire)

SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD

SAMEDIS 10 h 30

Histoire du livre et de l'écriture	29 octobre
La papier	5 novembre
L'impression	12 novembre
Création d'histoire	19 novembre
Chaîne documentaire	26 novembre

SESSIONS POUR LES 9 À 12 ANS

(équivalent de la 4^e, 5^e et 6^e année du primaire)

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

JEUDIS 18 h

Histoire du livre et de l'écriture	22 septembre
La papier	6 octobre
L'impression	20 octobre
Création d'histoire	3 novembre
Chaîne documentaire	17 novembre

➤ L'inscription doit se faire avant la tenue du premier atelier.

UNE INSCRIPTION PAR SESSION | À COMPTER DU 31 AOÛT



LA PALETTE DES ÉMOTIONS

UNE SESSION DE 4 ATELIERS DE 45 MINUTES

SESSIONS POUR LES 5 À 8 ANS

SECTEUR DE SAINT-CANUT

SAMEDIS 10 h 30

« LES » émotions	24 septembre
La joie et la tristesse	1 ^{er} octobre
La peur et la colère	15 octobre
L'amour et la sérénité	22 octobre

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

DIMANCHES 15 h

« LES » émotions	25 septembre
La joie et la tristesse	2 octobre
La peur et la colère	16 octobre
L'amour et la sérénité	23 octobre

➤ L'inscription doit se faire avant la tenue du premier atelier.

UNE INSCRIPTION PAR SESSION | À COMPTER DU 31 AOÛT



IL ÉTAIT UNE HISTOIRE



Public visé

4 à 8 ans
accompagnés d'un adulte

Durée

30 minutes

Heure

18 h 45

Pour découvrir le plaisir de la lecture
avec des livres rythmés et palpitants!

LES JEUDIS

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

29 septembre

27 octobre

24 novembre

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

15 septembre

13 octobre

10 novembre

LES P'TITES HISTOIRES



Public visé

3 à 6 ans
accompagnés d'un adulte

Durée

30 minutes

Heure

10 h 30

Pour explorer la magie des mots
par des histoires et des comptines!

LES DIMANCHES

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

2 octobre

30 octobre

27 novembre

SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD

18 septembre

16 octobre

13 novembre

COMMENT S'INSCRIRE

- **Par Internet:** mirabel.ca/biblio
- **Par téléphone:**
Pendant les heures d'ouverture des bibliothèques.
Prière de ne pas laisser de message
sur le répondeur.
- **Sur place**

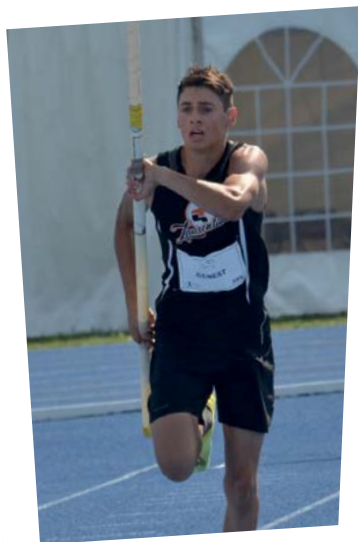
HORAIRES ET COORDONNÉES

Pour connaître l'horaire des bibliothèques,
consultez le portail.

www.mirabel.ca/biblio



L'équipe de Sofia Marois (deuxième à partir de la gauche) et de Derek Fortin-Leduc (droite)



Gabriel Genest



Les enfants de la famille Portugais



Des jeunes Mirabellois se démarquent aux Jeux du Québec

Trois jeunes athlètes de Mirabel ont remporté des médailles à la 55^e finale des Jeux du Québec, qui a récemment eu lieu à Laval.

L'équipe de cyclisme sur route U16 mixte de Sofia Marois et Derek Fortin-Leduc a remporté une médaille de bronze. Au saut à la perche, Gabriel Genest a également remporté une médaille de bronze.

L'excellence sportive dans la famille Portugais

Émile, Xavier et Juliette Portugais ont fièrement représenté Mirabel et leur famille au Jeux du Québec. Selon M. Dang Thanh Bui, agent de sport chez Loisirs Laurentides, il s'agit de l'une des premières fois que trois membres de la même famille participent à la même finale des Jeux du Québec. La Ville de Mirabel est fière d'eux et les félicite.



Les arts martiaux mixtes, une vocation

Vincent Gagnon a 20 ans et vient tout juste de remporter son troisième combat dans la Montreal Fight League (MFL) en défaisant Heriberto Canuln, qui en était à son premier combat.

Invaincu et combattant depuis seulement un an, Vincent est au tout début de sa carrière prometteuse et ce n'est que tout récemment qu'il a pris la décision de se concentrer sur les arts martiaux mixtes. Jusqu'à l'âge de 17 ans, il était un jeune hockeyeur, mais ses habiletés physiques et son amour des arts martiaux l'ont finalement poussé à arrêter le sport de glace pour se concentrer sur les combats.

Des entraînements de lutte, boxe, jiu-jitsu et kickboxing remplissent son horaire chargé, mais, pour l'instant, Vincent ne verrait pas sa vie autrement. Il excelle à ce sport et l'adore. « L'amour véritable n'est pas un choix ni une liberté. Il est l'inévitable et la reconnaissance de l'inévitable », disait Albert Camus. Vincent se retrouve dans cette situation par son amour pour les arts martiaux. La pratique de ce sport, pour lui, était inévitable, comme en témoignent sa fiche parfaite et son talent impressionnant.





Marché
du terroir
DE MIRABEL

19 JUIN AU 25 SEPTEMBRE

TOUS LES DIMANCHES DE 9 H 30 À 14 H

CENTRE CULTUREL DU DOMAINE-VERT NORD



VOLARIA FESTIVAL AÉRONAUTIQUE AIRSHOW

24 S E P 25 T

Red Bull Air Race

MIRABEL **YMX** Aéroclité Internationale de Mirabel **BOMBARDIER** **COMPLEXE ICARÉ**

volaria.ca

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le **26 septembre 2022 à 19 heures, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique**, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Propriété située sur l'Autoroute 50 (lot 1 809 718 B), secteur de Sainte-Monique (2022-055) :

Afin de permettre :

- l'installation d'une enseigne détachée sur poteaux :
- ayant une superficie de 12,32 mètres carrés, alors que le règlement exige une superficie maximale de 10 mètres carrés pour une enseigne détachée du bâtiment;
- située sur un autre terrain que celui de l'entreprise, alors que le règlement exige que toute enseigne soit implantée sur le terrain où est situé l'objet mentionné sur l'enseigne ou l'usage auquel elle réfère;
- dans l'emprise de la voie publique, alors que le règlement prohibe sur l'ensemble de son territoire l'installation de toutes enseignes à même l'emprise publique.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

Donné à Mirabel, ce 24 août 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2538

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 22 août 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2538 modifiant le règlement de démolition numéro 1848 de manière à interdire la démolition sans autorisation des bâtiments résidentiels construits avant 1940.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 24 août 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

On  la vie!

DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDATAIRE CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2504 (secteurs de Saint-Janvier, Saint-Antoine, Saint-Canut et ensemble de la Ville)

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée à toutes les personnes habiles à voter concernées et susceptibles d'être intéressées à signer une demande d'approbation référendaire, que le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire, tenue le 22 août 2022, a adopté le second projet de règlement numéro PU-2504 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 pour mettre en œuvre le PPU du boulevard du Curé-Labelle de façon à :

- modifier l'article 7.5.1 de manière à ce que l'exigence des bandes végétalisées au pourtour des terrains commerciaux soit également applicable sur le territoire visé par le PPU du boulevard du Curé-Labelle;
- modifier les articles 6.4.19, 7.4.21, 8.4.21, 9.5.21, afin de préciser la façon de calculer le facteur de réduction des cases de stationnements;
- ajouter l'article 6.5.7 afin d'obliger l'aménagement d'une zone tampon dans le cas des usages mixtes;
- ajouter une disposition pour encadrer la superficie minimale des logements sur l'ensemble du territoire;
- agrandir la zone C 7-74 à même une partie de la zone C 7-55;
- agrandir la zone C 7-108 à même une partie de la zone C 7-74;
- agrandir la zone C 7-2 à même une partie de la zone C 7-117;
- agrandir la zone C 7-117 à même une partie de la zone C 7-2;
- agrandir la zone C 7-152 à même une partie de la zone C 7-34;
- modifier les tableaux des dispositions spécifiques des zones C 10-27 et C 11-3 afin de corriger le facteur de réduction des cases des stationnements;
- modifier les dispositions particulières des zones C 7-52, C 7-54, C 7-55, C 7-93, C 7-94, C 7-107, C 7-108, afin de mettre en œuvre les orientations du secteur commerce lourd du PPU du boulevard du Curé-Labelle;
- modifier les dispositions particulières des zones C 7-2, C 7-9, C 7-20, C 7-34, C 7-117, C 7-135, afin de mettre en œuvre les orientations du secteur service du PPU du boulevard du Curé-Labelle;
- modifier les dispositions particulières des zones C 7-50, C 7-51, C 7-89, C 7-136, C 7-152, C 7-157, afin de mettre en œuvre les orientations du secteur mixte du PPU du boulevard du Curé-Labelle.
- créer la zone H 7-166 et ses dispositions spécifique à même une partie de la zone C 7-9
- créer la zone H 7-167 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 7-9.

DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDATAIRE

À la suite de l'assemblée écrite sur le projet de règlement numéro PU-2504, le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement, **avec modifications**, soit :

- Les facteurs de réduction pour le calcul des cases de stationnement existants ont été maintenus pour les usages commerciaux et seront appliqués sur les portions commerciales des bâtiments mixtes;
- Les normes ont été ajustées afin de permettre 2 rangées de stationnement en cour avant pour les usages 100 % commerciaux, plutôt qu'une seule;
- La superficie végétalisée minimale a été réduite à 25 % pour les bâtiments mixtes alors que le premier projet prévoyait un minimum de 30 %;
- Il sera permis que les portions commerciales des projets mixtes occupent moins de 50 % de la profondeur des bâtiments;
- Deux nouvelles zones seront créées à même la zone C 7-9, afin de permettre les bâtiments uniquement résidentiels en plus des usages commerciaux ou mixtes;
- Il sera permis dans la nouvelle zone H 7-166, les usages résidentiel et mixte. Cette nouvelle zone, comprendra le terrain de la place du notaire ainsi que son voisin. Ce sont des terrains profonds qui n'ont pas le frontage permettant d'implanter un bâtiment en bordure du boulevard et une allée de circulation afin d'accéder à l'arrière du terrain;
- La zone H 7-167 représentera une portion de l'ancienne zone C 7-9 qui est à l'extérieur des limites du PPU et qui n'a pas de frontage sur le boulevard du Curé-Labelle. Les usages permis dans cette zone seront harmonisés avec ceux autorisés dans la zone de part et d'autre de la rue Victor.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'une ou des dispositions du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ces dispositions du second projet de règlement numéro PU-2504 susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

Article 2 (zone concernée et contiguës) :

Assujettir le secteur de saint-Janvier, soit plus particulièrement les immeubles de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle à des règles relatives à l'aménagement des espaces libres. (Zone PPU)

Articles 3, 4, 5 et 6 (ensemble de la ville où une zone est affectée au tableau des dispositions spécifiques par un facteur de réduction du nombre de cases de stationnement) :

La méthode de calcul du nombre de cases de stationnement et modifiée ce qui pourrait y avoir comme impact de modifier le nombre de cases requises dans certains cas.

Article 7 (ensemble de la ville où un usage mixte est autorisé à l'exception des projets dans l'aire TOD, dans le secteur de Saint-Janvier) :

Pour toute nouvelle construction de classe M « Habitation mixte » ou tout changement d'usage vers la classe M sur un terrain vacant ou non, adjacent à un terrain où est autorisé un usage résidentiel des classes H1, H2 ou H3, il est obligatoire d'aménager ou de préserver une zone tampon en marge latérale et arrière du terrain donnant sur l'usage résidentiel existant ou projeté.

Malgré ce qui précède, dans le cas où une rue sépare l'usage « Habitation mixte » d'un terrain résidentiel existant ou projeté, aucune zone tampon n'est requise.

Article 8 (ensemble de la ville où les usages de la classe H-4 et M sont autorisés) :

La superficie minimale d'un logement ne peut avoir moins de 40 m² de superficie de plancher habitable pour les usages de la classe H4 et M.

Articles 9 (zone concernée et contiguës) :

Agrandir la zone C 7-74 à même une partie de la zone C 7-55, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 10 (zone concernée et contiguës) :

Agrandir la zone C 7-108 à même une partie de la zone C 7-74, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 11 (zone concernée et contiguës) :

Agrandir la zone C 7-2 à même une partie de la zone C 7-117, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 12 (zone concernée et contiguës) :

Agrandir la zone C 7-117 à même une partie de la zone C 7-2, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 13 (zone concernée et contiguës) :

Agrandir la zone C 7-152 à même une partie de la zone C 7-34, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 14 (zone concernée et contiguës) :

Remplacer le facteur de réduction du stationnement des zones C 10-27 et C 11-3 actuel par un facteur de 0,25.

Article 15 (zone concernée et contiguës) :

Remplacer les tableaux des dispositions spécifiques des zones C 7-52, C 7-54, C 7-55, C 7-93, C 7-94, C 7-107, C 7-108.

Article 16 (zone concernée et contiguës) :

Remplacer les tableaux des dispositions spécifiques des zones C 7-2, C 7-9, C 7-20, C 7-34, C 7-117, C 7-135.

Article 17 (zone concernée et contiguës) :

Remplacer les tableaux des dispositions spécifiques des zones C 7-50, C 7-51, C 7-89, C 7-136, C 7-152, H 7-157.

Article 18 (zone concernée et contiguës) :

Créer la zone H 7-166 à même une partie de la zone C 7-9, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 19 (zone concernée et contiguës) :

Créer la zone H 7-167 à même une partie de la zone C 7-9, dans le secteur de Saint-Janvier.

Article 20 (zone concernée et contiguës) :

Modification de l'« Annexe A » du règlement de zonage numéro U-2300 de façon à ajouter les tableaux des dispositions spécifiques des zones H 7-166 et H 7-167.

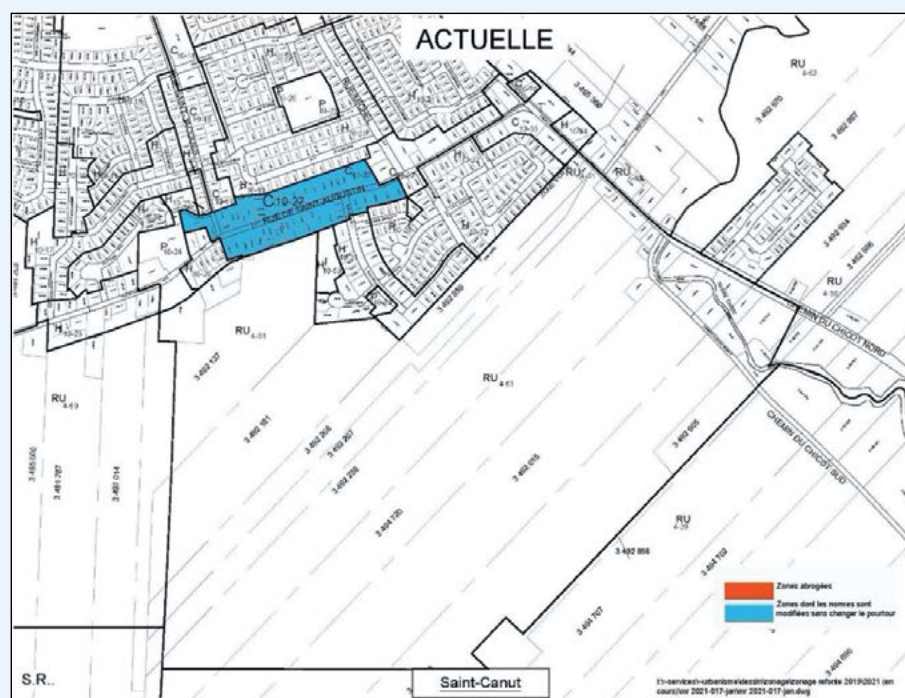
Ainsi, une telle demande vise, selon le cas applicable, à ce qu'une ou plusieurs des dispositions du règlement soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique, de celles de toute zone contiguë, ou de toute zone contiguë, à condition qu'une demande provienne d'abord de la zone concernée à laquelle elle est contiguë et conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDARE CONCERNANT

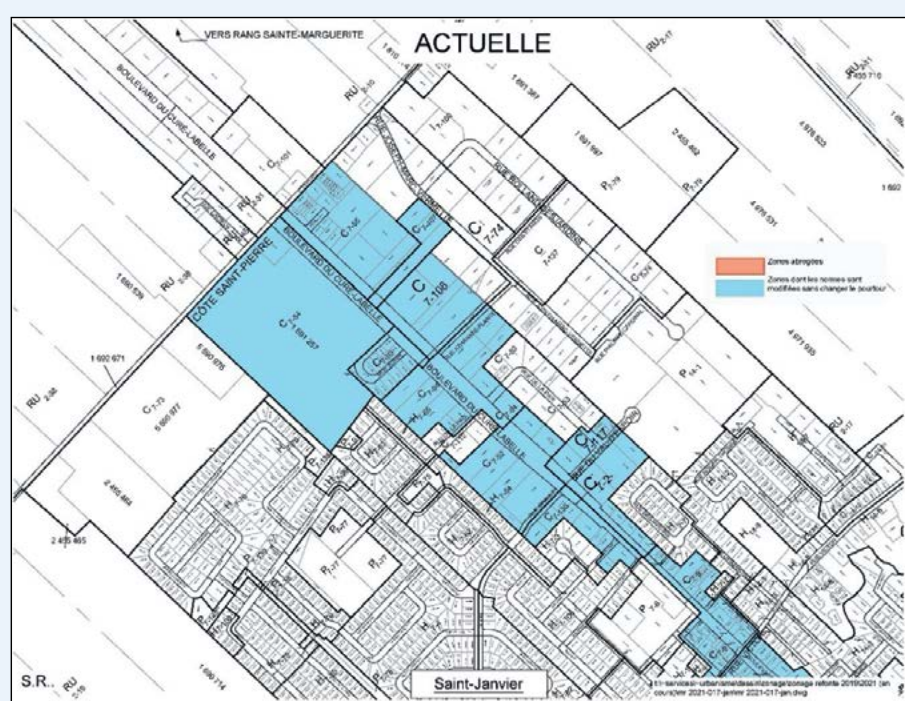
LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2504 (secteurs de Saint-Janvier, Saint-Antoine, Saint-Canut et ensemble de la Ville) (SUITE)

► Suite de la page 10

Zones concernées – secteur de Saint-Canut



Zones concernées – secteur de Saint-Janvier



CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDARE

Pour être valide, toute demande d'approbation référendaire doit :

- * indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- * être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 personnes;
- * être reçue au bureau de la greffière au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, secteur de Sainte-Monique, J7J 1Y3, au plus tard le 8 septembre 2022.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDARE

Est une personne intéressée :

- * Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 22 août 2022 :
 - Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et depuis 6 mois au Québec;

OU

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;

De plus, pour tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants, une personne comme étant celle qui

a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas de toute personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 22 août 2022 a le droit de signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire. Cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité.

ABSENCE DE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDARE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le second projet de règlement ainsi que la description ou illustration des zones et des zones contiguës peuvent être consultés au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, secteur de Sainte-Monique, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Ce 24 août 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

COLLECTE DE SANG



Organisée par
CERCLE DE FERMIERES

En collaboration avec



Lundi 12 septembre

SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE CULTUREL DU COMPLEXE JEAN-LAURIN
8475, rue Saint-Jacques, secteur de Saint-Augustin, Mirabel



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264

8^E ÉDITION
MIRABEL
Fête l'érable
DU QUÉBEC

MENU DES PANIERS À PIQUE-NIQUE

Le parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière, où se tiendra la 8^e édition de l'événement *Mirabel fête l'érable du Québec* les 24 et 25 septembre, désire faire part aux Mirabellois du menu des paniers à pique-nique qui seront préparés pour l'occasion par Charles-Antoine Crête, chef au restaurant Montréal Plaza.

Exceptionnellement, le coût d'entrée au parc sera de 8 \$ par adulte (incluant les Mirabellois) et de 3 \$ pour les enfants de 7 à 16 ans. Pour toutes autres informations, consultez la page Web facebook.com/mirabelfetelerableduquebec.

Les paniers seront disponibles pour achat à la page Web lepointdevente.com/billets/pc9220924001, au coût de 84,99 \$.

Les personnes intéressées devront réserver l'heure à laquelle elles désirent récupérer leur repas, soit entre 11 h 30 à 13 h 30. Les paniers sont pour deux personnes et incluent également une baguette de pain ainsi que des bouteilles d'eau gazéifiée de l'entreprise Maple 3.

Au menu :

- soupes froides de tomates;
- crèmes d'esturgeon et croustilles de crevettes;
- salades de betteraves, pommes, aneth, oignons verts, avec vinaigrette au citron;
- sandwiches de terrine de campagne de la ferme Gaspor;
- légumes marinés avec moutarde à l'érable;
- beignes avec crème à l'érable.



**ENEZ
CÉLÉBRER
L'AUTOMNE
GOURMAND!**

 **Parc** régional
éducatif
Bois-de-Belle-Rivière

• Au parc régional éducatif
du Bois-de-Belle-Rivière
• 9009, boulevard Arthur-Sauvé à Mirabel